



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbe Polizei GePoA

Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77, F +41 26 305 14 89
www.fr.ch/spoco

Courriel : poco@fr.ch

Annonce pour l'organisation d'une tombola (loto ou vente de billets de loterie avec des gains exclusivement en nature)

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr) ;
Ordonnance fédérale du 7 novembre 2018 sur les jeux d'argent (OJAR) ;
Loi cantonale du 17 septembre 2020 sur les jeux d'argent (LAJAR) ;
Ordonnance cantonale du 14 décembre 2020 sur les jeux d'argent (OAJAr)

Données de la personne morale bénéficiaire

Nom de la personne morale : _____

Utilisation prévue des bénéfices nets réalisés : _____

Adresse du siège social (Rue et n°) : _____

NPA / Localité : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Données relatives à la tombola

Valeur totale des cartons ou des billets: _____
(au maximum CHF 50'000.—)

Description des lots : _____
(uniquement en nature)

Date de la tombola : _____

Lieu de déroulement de la tombola : _____

Cette annonce doit être retournée à l'adresse de la Préfecture concernée au moins 30 jours avant la tombola.

Date : _____

Signature : _____